

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Risques de chutes		
Chutes de plain-pied		
Débarquement/embarquement depuis un ponton	Lésions corporelles de légères à graves	Port des EPI. Respect des consignes d'embarquement. Prévenir les autorités en cas de dégradation des échelles ou du ponton. Aménagement de la descente avec mise en place d'un escalier d'accès avec une peinture anti-dérapante. Installation d'une coupée entre le quai et le ponton pour embarquer en sécurité. Eclairage satisfaisant en cas d'embarquement de nuit.
Débarquement/embarquement de l'annexe/ des canots de survie	Lésions corporelles de légères à graves	Respect des consignes d'embarquement/débarquement. Utilisation de la grue du bord, port du casque et mise au pas du navire. Installation d'une échelle de pilote le long du bord. Transbordement via le bordé. Port des EPI chaussants (avec semelles antidérapantes). Entretien de l'annexe.
Déplacement à bord, rondes, travaux d'entretien et de maintenance...	Lésions corporelles de légères à graves	Nettoyage et dégagement des voies de circulation. Information, respect des consignes, port des EPI chaussants (avec semelles antidérapantes).
Chutes de hauteur		
Utilisation des échelles	Lésions corporelles de légères à graves	Signalisation, maintien des échelles en bon état de propreté. Possibilité de formation travaux en hauteur. Port des EPI chaussants (avec semelles antidérapantes)
Intervention sur les feux de navigation	Lésions corporelles de légères à graves	Information, respect des consignes. Port des EPI antichute.
Travaux de mâture, sur le toit	Lésions corporelles de graves à légères	Information, permis de travail dangereux, respect des consignes. Possibilité de formation travaux en hauteur. Port des EPI antichute (harnais, sangle, crochets...), point d'ancrages.
Embarquement/débarquement/accostage des navires contrôlés - utilisation des échelles de quai	Lésions corporelles de légères à graves	Information et formation adéquate. Respect des consignes. Port des gants. Port des EPI chaussants (avec semelles antidérapantes).

Risques de chutes à l'eau		
Embarquement/débarquement depuis un ponton	Hypothermie, hydrocution, noyade.	Port des EPI. Respect des consignes d'embarquement. Prévenir les autorités en cas de dégradation des échelles ou du ponton. Aménagement de la descente avec mise en place d'un escalier d'accès avec une peinture anti-dérapante. Installation d'une coupée entre le quai et le ponton pour embarquer en sécurité.
Récupération d'hommes à la mer (ex : intervention sur un sauvetage) à partir de l'embarcation principale ou l'annexe	Hypothermie, hydrocution, noyade.	Respect des consignes d'intervention, port des EPI contre la noyade (VFI, gilet, brassière...).
Embarquement/débarquement/accostage des navires contrôlés - utilisation des échelles de quai	Hypothermie, hydrocution, noyade.	Respect des consignes d'embarquement/débarquement. Mise au pas du navire. Installation d'une échelle de pilote le long du bord. Transbordement via le bordé. Port des EPI contre la noyade (gilet, brassière...). Adaptation de la mission aux conditions météo (conditions limites à l'appréciation du commandant, en lien le cas échéant avec le maître d'équipage ou le chef d'équipe contrôle).
Opérations de contrôle : utilisation de l'annexe, utilisation d'échelle de quai ou accostage.	Hydrocution, hypothermie, lésions cérébrales, pulmonaires, problèmes cardiaques, décès.	Respect des consignes d'intervention, port des EPI contre la noyade (VFI, gilet, brassière...). Adaptation de la mission aux conditions météo (conditions limites à l'appréciation du commandant en lien le cas échéant avec le maître d'équipage ou le chef d'équipe contrôle)
Lors des différentes manœuvres et opérations sur aires de manœuvres	Chute à la mer : hydrocution, hypothermie, lésions cérébrales, pulmonaires, problèmes cardiaques, décès.	Respect des consignes et port des EPI contre la noyade (gilet, brassière...).
Voie d'eau (abordage, collision avec élément extérieur sur coque ou rupture de vanne).	Hydrocution, hypothermie, lésions cérébrales, pulmonaires, problèmes cardiaques, décès.	Maintien en état de conformité du navire, formation du personnel de quart passerelle, respect des consignes, port des équipements individuels de sauvetage. Exercices réguliers, rédaction de rôles d'abandon et de sécurité. Si abandon du navire, formation de l'équipage aux techniques individuelles de survie.

Risques liés à l'effondrement et/ou aux chutes d'objets		
Lors de la mise à l'eau / embarquement de l'annexe (chute du matériel de contrôle embarqué)	Lésions corporelles de légères à graves.	Information, respect des consignes (se tenir en retrait de la zone de manœuvre, sanglage et arrimage du matériel), port des EPI.
En cas de mouvements répétés et parfois violents du navire/annexe imposés par les mouvements de la mer : roulis ou tangage.	Lésions corporelles de légères à graves.	Utilisation des systèmes anti-roulis. Stockage organisé (calage, pas de charge en hauteur). Adaptation de la mission aux conditions météo (conditions limites à l'appréciation du commandant, en lien le cas échéant avec le maître d'équipage ou le chef d'équipe contrôle).

Les risques liés aux ambiances physiques		
Risques liés aux ambiances thermiques (froid, chaleur, exposition aux UV)		

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Lors du contrôle des pêches à terre, contrôle à bord, magasins de marée et GMS. Lors d'inspections de chambres froides ou cales réfrigérées, alternance températures extrêmes.	Engelures, gerçures liées au froid, choc thermique	Respect des consignes, port des EPI.
Travail en extérieur dans des conditions de températures extrêmes (hiver / été).	Engelures, gerçures, hypothermie / hyperthermie, malaise, insolation, déshydratation.	Ports de vêtement de travail adaptés fournis par le service: bonnet, veste, gants, casquette... - Hydratation régulière, boissons chaudes. - Dispositions adaptées en fonction des conditions climatiques.
Exposition prolongée et intense au rayonnement solaire.	Cancer de la peau, brûlures, mélanomes, lésions oculaires.	Protection de la peau à l'aide de crème écran total, port d'une casquette, lunettes protection UV conformes et adaptées.
Risques liés aux ambiances lumineuses naturelles		
Perturbation de la vision due aux rayonnements lumineux et à la réflexion du soleil sur la mer lors de la navigation	Gêne, fatigue, migraine, troubles de la vision	Fourniture de lunettes de soleil polarisées et de surlunettes pour les agents atteints d'un handicap visuel. Utilisation de casquette. Vérification de l'état des EPI utilisés. Mise en place de fiches études de risques pour les agents de terrain à fournir à la médecine du travail
Risques liés aux ambiances lumineuses artificielles		
Usage la nuit de projecteurs LED ponts à forte luminance.	Eblouissement avec conséquence indirectes (chute, trébuchement, manque de vigilance temporaire...)	Réglettes d'éclairage intermédiaires (indirectes) installées en parties basses sur ponts.
Déplacements ou travail dans une zone mal éclairée. Travail en espace confiné.	Défaut de perception de l'environnement de travail avec conséquences indirectes (chute, trébuchement...).	Lampe de poche (frontale à privilégier) avec piles de remplacement (indispensable dans la dotation).
Risques liés au bruit		
Environnement bruyant lors des rondes en salle des machines et bruit ambiant sur l'ensemble du navire.	Hypoacousie de perception par lésion cochléaire irréversible, accompagnée ou non d'acouphènes.	Information, respect des consignes, port des EPI (protection auditives). Pictogramme de protection contre le bruit affichés sur les portes d'accès aux locaux machines.
Environnement bruyant lors d'entraînement au tir.	Hypoacousie de perception par lésion cochléaire irréversible, accompagnée ou non d'acouphènes.	Respect des consignes, port des protections auditives.
Risques liés aux vibrations		
Vibrations régulièrement transmises à l'ensemble du corps du personnel.	Apparition de troubles musculo-squelettiques et vasculaires.	Mesures vibrations conforme à la réglementation.
Vibrations transmises à l'ensemble du corps des agents à bord de l'annexe	Apparition de troubles musculo-squelettiques et vasculaires.	Utilisation des moteurs principaux en utilisant si possible l'allure où les vibrations se font le moins ressentir.
Risques liés aux travaux en milieu hyperbare		
Activités de plongées hyperbares lors des missions subaquatiques.	Barotraumatismes, accidents de décompression, accidents biochimiques. Atteintes cutanées. Atteinte neurologique. Décès.	Voir le Guide du DCS " https://intra.dgampa.e2.rie.gouv.fr/guide-du-dcs-a33601.html " + Manuel de plongée pour interventions et procédures de sécurité en milieu hyperbare de l'APB. • Code du travail : articles L.4121-1 et suivants relatifs aux obligations de l'employeur en matière de prévention et L.4122-1 sur la responsabilité professionnelle de chaque agent • Décret n° 2011-45 du 11 janvier 2011 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare modifié par le décret de décembre 2020 : articles R.4461-1 et suivants du Code du Travail • Arrêté du 14 mai 2019 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail pour les interventions en milieu hyperbare exécutées avec immersion dans le cadre de la mention B « techniques, sciences, pêche, aquaculture, médias et autres interventions ».
Gonflage des bouteilles de plongée	Mauvaise qualité de l'air, intoxication, étouffement.	Vérification de la prise d'air (en hauteur, pas de fumée). Le protocole du gonflage est à suivre : sécurité au niveau des flexibles si rupture de l'un d'entre eux; fermeture du local lors du gonflage. Affichage de consignes sur la porte du local type "gonflage en cours".
Risques liés aux contraintes posturales et/ou à la manutention manuelle		
Risques liés aux postures de travail contraintes et/ou répétées		
Postures contraignantes lors des travaux d'entretien ou de maintenance aggravées ou induites par les mouvements répétés et parfois violents du navire/annexe imposés par les mouvements de la mer	Faux mouvements, lésions périarticulaires.	Information sur la prévention du risque lié à l'activité physique (PRAP, G&P...).
Travail sur écran plusieurs heures au cours de la journée pour l'exécution de tâches administratives	Troubles musculosquelettiques (poignets, nuque, épaules, région lombaire)	Aménagement du poste de travail. Pauses régulières, alternance des tâches
Détection, veille, quart en passerelle sur écran de navigation et radar	Troubles musculosquelettiques (poignets, nuque, épaules, région lombaire)	Aménagement du poste de travail. Pauses régulières, alternance des tâches
Risques liés à la manutention manuelle		
Port de charges diverses lors des contrôles, de travaux d'entretien, maintenance, avitaillement (bidons d'huiles, etc..).	Douleurs dorso-lombaires, tendinites, contusions, coincement, écrasement.	Information sur les risques liés à l'activité physique, respect des consignes. Usage d'équipements d'aide à la manutention ou fractionnement des charges dans la mesure du possible. Port des EPI (gants adaptés à la préhension de la charge). Recherche d'évolutions techniques sur les équipements utilisés Respect des contrôles réglementaires des moyens de levage.

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Amarrage/largage : manutention des aussières	Douleurs dorso-lombaires, tendinites, contusions, coincement, écrasement.	Information, respect des consignes, port des EPI.
Remorquage/ prise de remorque.	Douleurs dorso-lombaires, tendinites, contusions, coincement, écrasement.	Information, respect des consignes, port des EPI.

Risques mécaniques liés à la mise en œuvre des équipements de travail

Risques liés au levage ou à la manutention mécanique

Mouillage/relevage de l'ancre.	Coincement, écrasement, entraînement accidentel par les pièces en mouvement, projection de poussière dans les yeux.	Utilisation du guindeau, information, respect des consignes, port des EPI.
Mise à l'eau / embarquement de l'annexe/ radeaux de survie	Tous dommages liés au heurt par une masse en mouvement (annexe, grue, croc). Ecchymose, fractures, traumatismes crâniens, séquelles pouvant être importantes.	Information, respect des consignes, port des EPI.
Risques de collision avec un engin de manutention lors des contrôles sur les navires (panneau chalutiers, chariots élévateurs) ou les structures à terre.	Tous dommages liés au heurt par une masse en mouvement (annexe, grue, croc)	Information, respect des consignes, vigilance, port des EPI (dont casque).

Risques mécaniques

Lors des rondes ou travail en salle des machines, entraînement accidentel par pièces mobiles des moteurs (courroie, arbre d'entraînement...), écrasement.	Contusions, coincement, écrasement.	Information, respect des consignes, port des EPI. Surveillance mutuelle. Protection des organes en mouvement par des carter (dispositifs de protection) et vigilance.
---	-------------------------------------	---

Risques liés aux fluides et équipements sous-pression.

Lors de l'utilisation du nettoyeur haute pression projection de matière et d'eau	Lésions corporelles, superficielles ou profondes.	Port des EPI, respect des consignes.
Lors du travail ou des rondes en salle des machines, bossoir, rupture de tuyauterie	Lésions corporelles, superficielles ou profondes.	Port des EPI, respect des consignes, information et surveillance de l'état du matériel.

Risques de brûlures thermiques

Lors de la préparation des repas	Brûlures superficielles ou profondes, lésions oculaires	Respect des consignes, port des EPI (ex: gants anti-chaueur) indiqués sur les notices/manuels d'utilisation des fabricants d'équipements. Utilisation des systèmes anti-roulis. Extincteur et couverture anti-feu à proximité.
Lors d'une ronde/travail en salle des machines, à proximité d'éléments chauds	Brûlures superficielles ou profondes, lésions oculaires	Information, respect des consignes, port des EPI, Parties chaudes calorifugées.
Lors de travaux d'entretien, maintenance, soudage, coups d'arc, piquage, meulage	Brûlures superficielles ou profondes, lésions oculaires	Information, permis de travail dangereux, respect des consignes port des EPI.
Utilisation de lance-amarres, signaux de détresse	Brûlures superficielles ou profondes, lésions oculaires	Suivi du stock et enlèvement fusées périmées, information, respect des consignes, port des EPI.

Risques d'incendie/d'explosion

Risques d'incendie

Utilisation de produits inflammables, travail par points chaud lors de travaux d'entretien et maintenance (soudage, meulage, piquage, incendie salle des machines).	Brûlures légères à graves, dommages, lésions, décès.	Respect et maintien de la conformité incendie, information, respect des consignes. Remplir un permis de travail dangereux. Extincteur à proximité. Entraînement à la lutte contre le feu (exercice incendie). Ne pas porter d'éléments conducteurs (bracelet, montre, bague..).
Court-circuit sur installation électrique, circuit autonome des batteries (accumulateurs à gel étanche) entre deux pôles, peu de dégagement d'hydrogène lors de la charge.	Brûlures légères à graves, dommages, lésions, décès.	Charge dans un local suffisamment ventilé. Outils de connections isolés (clefs, tournevis). Vérification visuelle de l'état du matériel électrique (ex :prolongateurs) avant usage, signalement de l'état du matériel endommagé à la hiérarchie et remplacement. Acquisition de matériel conforme à la norme en vigueur, respect de la puissance maximale indiquée sur les prolongateurs et multiprises. Maintenance périodique des installations électriques. Maintenance des portes des tableaux et coffrets en position fermée.
Défaillance des équipements ou des installations électriques	Brûlures légères à graves, dommages, lésions, décès.	

Risques d'explosion

Explosion dû au stockage de munitions à bord (arme à feu).	Brûlures/blessures et sauvegarde du navire	Conditionnement en armoire forte noyable.
Court-circuit sur circuit autonome (batteries entre deux pôles), très faible dégagement d'hydrogène lors de la charge.	Brûlures/blessures...	Maintien des portes (local batteries) fermées, ne pas porter d'éléments conducteurs (bracelet, montre, bague..), laisser reposer après la charge avant transport, charge dans un local suffisamment ventilé (voir norme et recommandations fabricant, FDS), outils de connections isolés (clefs, tournevis).
Explosions suite à un incendie ou une fuite de gaz (O ₂ médical)	Brûlures/blessures...	Information, exercices incendie réguliers.

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Risques électriques		
Travaux d'entretien, maintenance, connexions, déconnexions du matériel, des équipements électriques (Basse Tension en courant alternatif et continu), contrôle des sources autonomes (batteries, panneaux photovoltaïques).	Electrocution (décès), électrisation: fibrillation, lésions internes ou externes. Brûlures par arc électrique, incendie, explosion.	Les marins de commerce ont une habilitation électricité dans leur brevet. Pour les autres : remplir un permis de travail dangereux avant de travailler sur une installation électrique. Maintenance, manutention, remplacement batteries d'accus (tx sous tension) réalisés par un prestataire sous contrat.
Contact direct (pièces nues sous tension accessibles) ou indirect (masses mises inopinément sous tension) accidentel dû à la défaillance du matériel, des équipements ou des installations électriques : => utilisation de matériel électrique non conforme : obsolète ou détérioré (fil dénudé, défaut d'isolation,...) => défaut de : conformité (ex : manque de continuité de liaison à la terre), matérialisation de la zone de voisinage, isolement des parties actives sur les installations et équipements	Electrocution (décès), électrisation: fibrillation, lésions internes ou externes. Brûlures par arc électrique, incendie, explosion.	Vérification visuelle de l'état du matériel électrique (ex :prolongateurs) avant usage, signalement de l'état du matériel endommagé à la hiérarchie et remplacement. Acquisition de matériel conforme à la norme en vigueur, respect de la puissance maximale indiquée sur les prolongateurs et multiprises. Maintenance périodique des installations électriques. Remplir un permis de travail dangereux avant de travailler sur une installation électrique. Maintien des portes des tableaux et coffrets en position fermée.
Mauvais usage (surcharge) de multiprises et prolongateurs.	Electrocution (décès), électrisation: fibrillation, lésions internes ou externes. Brûlures par arc électrique, incendie, explosion.	Ne pas brancher plusieurs multiprises, vérifier l'état du matériel.

Les risques chimiques		
Risques liés à la gestion des déchets		
Absence de suivi de traitement des déchets dangereux & des déchets POP (Polluants Organiques Persistants).	Déchets pouvant générer une nuisance à l'Homme et/ou l'environnement selon les éléments composants le produit.	Informations accessibles sur la plateforme TRACKDECHETS par obligation réglementaire conformément au décret 2021-321 relatif à la traçabilité des déchetsdangereux, applicable au 1er janvier 2022 lien: https://trackdechets.beta.gouv.fr/
Risques liés aux travaux d'entretien et de maintenance		
Lors de travaux d'entretien et maintenance, nettoyage des locaux : Inhalation, contact cutané, ingestion accidentelle de produits toxiques* dû à de mauvaises conditions de protection, de traitement/manipulation, de stockage, de transport ou d'élimination.	Irritation, intoxication, inhalations toxiques, infection, brûlure chimique, allergies.	Collecte et lecture des fiches données sécurité (FDS) : port des EPI recommandés, respect des consignes et vérification des compatibilités de stockage, recherche de produits de substitution. Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres.
Inhalation de gaz dégagé par les batteries d'accumulateurs au gel (pas sur tous les moyens nautiques) lors de contrôle des éléments	Irritation, intoxication, inhalations toxiques, infection, brûlure chimique, allergies.	Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres. Maintenance, manutention, remplacement de batteries d'accus (tx sous tension) réaliser par un prestataire sous contrat.
Lors du travail en salle des machines, présence de graisses, huiles, additif (Adblue), gas-oil (ex: lors des vidanges) salissures.	Irritation, intoxication, inhalations toxiques, infection, brûlure chimique, allergies.	Lecture FDS (toxicologie) Adblue, information, respect des consignes, port des EPI (recommandés dans les FDS). Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres.

Risques liés à l'utilisation de produits CMR		
Lors de travaux d'entretien et de maintenance courante et lors de l'arrêt technique des navires : Inhalation, contact cutané, ingestion accidentelle de produits CMR dû à de mauvaises conditions de protection, de traitement/manipulation, de stockage, de transport ou d'élimination (solvants, certaines peintures, hydrocarbures, GASOIL...).	Cancer, altérations génétiques héréditaires, altérations de la fertilité.	Collecte et lecture des fiches données sécurité (FDS) GASOIL: identifications des divers dangers: port des EPI recommandés, respect des consignes et vérification des compatibilités de stockage. Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres.
Exposition aux hydrocarbures (tous types de moteurs thermiques) : stockage, transport, manipulation de carburant.	Cancer, altérations génétiques héréditaires, altérations de la fertilité.	Collecte et lecture des fiches données sécurité (FDS) gasoil : identifications des divers dangers: port des EPI recommandés, respect des consignes et vérification des compatibilités de stockage. Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres.

Risques biologiques		
Risques sanitaires		
Exposition à des agents infectieux ou allergènes aériens pouvant être présents à bord (exposition pouvant être accentuée par le système de climatisation du bord).	Allergies, pathologies infectieuses aiguës ou chroniques.	Aération, ventilation. Climatisation, désinfection régulière des échangeurs aéro-réfrigérants de l'installation de climatisation du bord.

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Exposition à des agents infectieux ou allergènes aériens pouvant être présents dans les circuits d'eau douce à bord.	Pathologies infectieuses aiguës ou chroniques.	Contrôle qualité de l'eau.
Exposition à des agents infectieux (bactéries, virus, champignons, parasites) ou allergènes (pollens, insectes..), transmis par contact avec l'environnement, les personnes, les animaux, les insectes, la végétation. Vie en vas clos à bord des navires (la promiscuité favorise la propagation des maladies).	Symptômes respiratoires, (asthme, allergies). Maladies, infections et intoxications, réactions allergiques, cutanées. Transmissibilité à l'homme de différentes formes de virus (Grippe, Covid..), de bactéries, de champignons, de parasites.	Port d'EPI adaptés à la situation (gants jetables, masques de protection respiratoire..). Respect des consignes sanitaires : - Lavage des mains régulier pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres ou utilisation de produit hydroalcoolique désinfectant (à utiliser sur main non souillées, ces solutions ne remplacent pas l'eau et le savon), - Eviter le contact entre des mains potentiellement souillées et ses yeux, son nez, sa bouche. Vestiaires, douches. Aération, ventilation régulière, nettoyage des locaux. Information, ne pas embarquer un agent lorsqu'il est malade.
Contamination par ingestion accidentelle de bactéries, virus, parasites pathogènes alimentaires, lors de la prise de repas : - par défaut d'hygiène alimentaires, des locaux, - stockage des repas pour la semaine dans le réfrigérateur du bord.	Infections (intoxication) alimentaires.	Formation HACCP pour les cuisiniers Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres. Consommation eau minérale + respect des normes sanitaires (hygiène, température, dates de péremption). Établissements et locaux tenus dans un état d'hygiène et de salubrité nécessaires à la santé du personnel.
Remplissage à quai des cuves eau douce par le réseau de la ville.	Risque d'affection bactériologiques.	Consommation d'eau minérale. Purge du tuyau avant remplissage, analyse régulière, traitement de l'eau au chlore.
Inhalation, aux points d'usages, d'aérosols émis par la vapeur d'eau chaude sanitaire contaminée par des légionelles (prolifération de la bactérie légionella pneumophila favorisé par une température de l'eau de 25° à 43°)	Contamination bactérienne par les voies respiratoires provoquant la légionellose (pneumopathie pouvant laisser des séquelles graves sur les plans cardiaques, respiratoires et musculaires et entraîner le décès).	Traitement préventif de l'eau au chlore, analyses, traitement curatif choc chlore, thermique.

Risques liés aux zoonoses

Lors des plongées dans les ports contact avec les muqueuses (œil, bouche, nez...) ou des plaies/égratignures avec de l'eau souillée par de l'urine animale contaminée par des leptospires (principalement urine de rongeurs).	Leptospirose (Infection bénigne à grave).	Vaccination. Evaluation à faire par le médecin du travail. Lavage des mains pour se décontaminer et éviter de contaminer les autres. - Éviter tout contact des mains souillées avec ses yeux, son nez, sa bouche. - désinfection de toute plaie survenue lors de la plongée.
Manutention de métaux souillés par des déjections animales, de bois (échardes).	Le tétanos est une maladie grave, infections, cas rare mais pouvant être mortel.	Suivi du Médecin du travail : vaccination et rappels. Port des EPI (gants) et vêtements de travail adaptés.

Les risques lié au travail en espace confiné

Risques liés à la qualité de l'air

Exposition aux gaz d'échappement des moteurs diesel de propulsion lors de manœuvres au port ou de la navigation en mer.	Gène, affection respiratoire, maux de têtes, vomissements, développement de cancer possible.	Utilisation d'un carburant pauvre en soufre. Entretien régulier des filtres de la ventilation. Information aux agents Révision périodique des moteurs MPX et GE conformes à la norme IMO Tier III
Inhalation de fumées toxiques et absorption de particules de plomb lors de l'usage des armes .	Gène, affection respiratoire, maux de têtes, vomissements, développement de cancer possible.	Information, respect des consignes, ventilation.
Qualité de l'air sur l'ensemble du navire et surtout dans les chambres	Gène, affection respiratoire, maux de têtes	Analyse de la qualité de l'air
Entraînement au tir.	Gène, affection respiratoire, maux de têtes, vomissements, développement de cancer possible.	Information, respect des consignes, ventilation du local.

Risques d'asphyxie et d'anoxie

Opérations de maintenance et de contrôle d'espaces clos visitables tels que caisses et soutes, où peuvent se produire des émissions de monoxyde de carbone.	Asphyxie et anoxie ou a et autres dommages liés à l'excès de CO (monoxyde de carbone).	Espaces clos repérés et fermés, détecteurs multigaz, respect des consignes, permis de travail dangereux.
---	--	--

Les risques liés aux travail sur écran

Travail sur écran plusieurs heures au cours de la journée pour l'exécution de tâches administratives	Fatigue visuelle (maux de tête, picotements, rougeurs et Troubles musculo-squelettiques (poignets, nuque, épaules, région lombaire)	Pauses régulières, alternance des tâches.
Détection, veille, quart en passerelle sur écran de navigation et radar	Fatigue visuelle (maux de tête, picotements, rougeurs et Troubles musculo-squelettiques (poignets, nuque, épaules, région lombaire)	Pauses régulières, alternance des tâches.

Risques liés aux interventions en situation de travail isolé

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Ronde et déplacement sur le pont par mauvais temps	Travailler seul n'est pas un risque en soit mais constitue en revanche une majoration potentielle des conséquences liées à la manifestation des autres risques professionnels, notamment du fait que l'agent ne dispose pas, en cas d'aléas, d'accident ou de malaise des possibilités/facilités de soutien, d'alerte et de mobilisation éventuelle des secours.	Surveillance visuelle et par l'intermédiaire de caméras, port chaussures à semelles antidérapantes et du gilet auto-gonflant, respect de l'ordre de service, signalement début et fin de ronde auprès du chef de quart, harnais et ligne de vie.
Ronde en salle des machines	Travailler seul n'est pas un risque en soit mais constitue en revanche une majoration potentielle des conséquences liées à la manifestation des autres risques professionnels, notamment du fait que l'agent ne dispose pas, en cas d'aléas, d'accident ou de malaise des possibilités/facilités de soutien, d'alerte et de mobilisation éventuelle des secours.	Surveillance visuelle et par l'intermédiaire de caméras. Les consignes générales sont évoquées dans l'ordre de service.

Risques psychosociaux

Risques psychosociaux liés à la structure de travail

Promiscuité	Tensions au sein de l'équipage, stress et agressivité	Écoute et communication. Cellule de signalement du pôle ministériel. Cellule d'écoute au CRAPEM 06 11 21 40 30 ou via le CCMM : 05 34 39 33 33
Surcharge de travail, objectifs insuffisamment définis, éventuelles relations difficiles avec la hiérarchie, manque d'autonomie, mauvaise qualité des rapports sociaux et des relations de travail	Troubles physiques, psychologiques : surcharge mentale, stress, dépression nerveuse, psychopathologies.	Écoute et communication, suivi médical du médecin du travail et permanence ASS, groupe de coordination médico-social. Cellule de signalement du pôle ministériel. Mise en oeuvre d'un plan d'évaluation et de prévention des RPS dans le cadre du plan national d'action, plan d'actions en cours. Donner les contacts du CRAPEM (cellule d'écoute, formation...)
Harcèlement moral, sexuel, agissements sexistes, discrimination, situations de violences verbales, physiques, sexuelles	Fatigue, anxiété, désengagement social, troubles du sommeil, stress post-traumatique, tachycardie, sueurs, tremblements, crises, atteintes somatiques, angoisse, cauchemars, désinvestissement, absentéisme, isolement, perte de productivité, conflits avec les agents et troubles de la concentration, gestes suicidaires.	Information et affichages sur la prévention de ces situations. Information sur les dispositifs de signalement et d'accompagnement de ces situations : - Fiches réflexes et cellule de signalement du pôle ministériel. - Remontées hiérarchiques, possibilité de s'orienter vers le médecin du travail ou les ASS qui peuvent proposer des mesures individuelles concernant la situation de l'agent victime. - Possibilité de faire des remontées par le registre santé sécurité au travail

Risques liés à l'activité opérationnelle

Opérations de sauvetage et de récupération en mer	Stress post-traumatique, anxiété, dépression, épuisement professionnel, sentiment de culpabilité, isolement social, troubles du sommeil, problèmes relationnels. Risques de navigation Agressions Récupération d'hommes à la mer	Différenciation entre la prévention pour les agents et l'intervention après l'exposition au risque. Mise en place de processus et protocole d'action pour le sauvetage de la vie humaine. Formation d'hommes à la mer, formations de type "crises psychiques: repérer pour mieux accompagner et orienter" ou "risques psychiques" pour gérer les éventuelles situations post-sauvetage. Mise en place de mesures de soutien médical et psychologique, écoute et communication. Diffusion des informations sur les moyens de signalement du pôle ministériel (supports à transmettre aux agents). Par exemple, cellule d'écoute au CRAPEM 06 11 21 40 30 ou via le CCMM : 05 34 39 33 33 ou du pôle ministériel : 0800 400 339.
---	---	--

Risques liés aux incivilités/à l'agressivité liées au contact avec les tiers

Agressions verbales ou physiques des usagers lors des contrôles	Blessures physiques ou psychiques des personnes concernées.	Information, procédure interne de signalement des agressions (DCS), fiche réflexes agressions (MTES) et circulaires du 2/11/2020 et du 9/02/2018. Cellule de signalement du pôle ministériel. L'employeur peut porter plainte à la place de l'agent en cas d'agression. Entraînement des agents à l'usage des armes. Réfèrent arme au sein de l'équipage.
---	---	---

Risques d'agressions criminelles perpétrées par des tiers

Agressions verbales ou physiques des usagers lors des contrôles de contrevenants ou lors d'interventions sur flagrant délit de braconage	Agression physique, blessure par balle	Formations initiale et continue au port d'armes. Port du gilet par-balles Trousse de secours à disposition Agents titulaires du PSC1 Application des mesures de sécurité Signaler le registre d'arme Réalisation d'une fiche de consignes L'employeur peut porter plainte à la place de l'agent en cas d'agression.
--	--	--

Situations dangereuses	Conséquences	Exemples de mesures à envisager
Braquage, vol d'armes et munitions	Agression physique, blessure par balle	Coffre à code Porte et serrure renforcée Armurerie protégée par une alarme (contact porte et volumétrique) Armes et munitions entreposées dans deux coffres distincts et scellés au mur Signer le registre d'arme Appeler le 17 et échanger avec les forces de l'ordre

Risques liés aux pratiques addictives (alcool, drogues, médicaments, tabac).

Consommation de substances pouvant altérer les facultés physiques et psychiques de l'individu et entraîner des accidents du travail ou de circulation (manque de vigilance, perte d'équilibre, diminution des réflexes, effet désinhibant conduisant à la prise de risque). Tabagisme et vapotage actif, passif.	Lésions corporelles, décès, - pathologies liées à la consommation de ces substances, - affections psychiques, - Tabagisme : maladies, cancers, insuffisance respiratoire.	Interdiction de fumer et de vapoter à bord dans les lieux clos, - Rappel des textes réglementaires, - Produire une note interne en matière de prévention des risques liés à la consommation d'alcool et autres substances . Information, accompagnement et orientation vers le médecin du travail.
---	--	---

Risques liés à la navigation

Risques liés à la <u>navigation sous des conditions météorologiques dégradées</u>	Heurt / Submersion / Noyade	Agents formés à la navigation. Vérification des prévisions météo. Registre de navigation. Recyclage des formations. Evaluation conjointe de la situation entre le commandant et le responsable équipe de contrôle présent sur le semi-rigide si les conditions de travail sont dangereuses pour aborder le navire contrôlé, la décision finale relève dans tous les cas du commandant.
Risques de <u>collision</u>	Dommages corporels légers à importants. Contusions, fractures. Noyade.	Bateaux équipés de radars, de projecteurs. Agents formés à la navigation. Assurer le recyclage des formations.
Risques de <u>submersion</u>	Dommages corporels légers à importants. Contusions, fractures. Noyade.	Radio VHF, VFI, gilets de sauvetage, fusées pyrotechniques, sifflet, miroir, écope. Agents formés aux manoeuvres de récupération d'hommes à la mer. Vérifier l'état et la date de validité des dromes de sauvetage. Recyclage des formations. Rappel des consignes de bonne conduite navigation, mise en place d'une fiche réflexe "homme à la mer" en passerelle. Rédaction d'un rôle d'abandon / d'incendie ...
Risque d'être <u>percuté lors des plongées sous-marines</u>	Dommages corporels importants : fractures, coupures, mutilations, décès.	Présence de bouée de signalisation et de pavillon de plongée. Mise en place d'une fiche procédure intervention en milieu hyperbare en lien avec consignes de travaux USMM.

Risques liés au maniement d'armes à feu

Tir accidentel de l'arme lors de la <u>séance de tir</u> ou ricochet du projectile	Blessures par balle (défaut de maîtrise) ou ricochet, projection de poudres sur les mains (poudre toxique)	Voir la "note technique relative à l'armement au sein des unités du dispositif de contrôle et de surveillance des affaires maritime" du 15 mai 2024 (https://intra.dgampa.e2.rie.gouv.fr/guide-du-dcs-a33601.html)
Déclenchement accidentel de l'arme lors de la <u>mise en service ou désarmement de l'arme</u>	Blessures par balle ou ricochet, lésion oreilles, projection de poudres sur les mains (poudre toxique)	Zone clairement définie pour réaliser les manipulations de l'arme. Voir la "note technique relative à l'armement au sein des unités du dispositif de contrôle et de surveillance des affaires maritime " du 15 mai 2024
Risques liés à la <u>séance de tir</u>	Blessures par balle ou ricochet, projection de poudres sur les mains (poudre toxique)	Voir la "note technique relative à l'armement au sein des unités du dispositif de contrôle et de surveillance des affaires maritime " du 15 mai 2024. Si séance de tir durant une patrouille, l'effectuer dans la mesure du possible en début de mission.